

## **CHAMARRÉ**

Société en Commandite par Actions

Au capital de 6.576.201 €

Siège social : 1, rue Méhul

75002 Paris

481 539 526 R.C.S. PARIS

---

### **RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE CONVOQUÉE POUR LE 27 DECEMBRE 2010**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 226-9, alinéa 2 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

En application de notre mission de contrôle permanent de la gestion de la Société, et tout particulièrement dans le cadre du présent rapport, il nous appartient de signaler les irrégularités et inexactitudes relevées dans les comptes annuels.

A cet effet, les documents suivants ont été mis à notre disposition :

**1) Rapport de gestion de la Gérance**

Nous avons pris connaissance du rapport de gestion de la gérance. La lecture de ce document n'appelle de notre part aucune observation particulière.

**2) Bilan, compte de résultat et annexes des comptes consolidés**

Nous avons examiné les états financiers annuels et les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils nous ont été présentés par la Gérance.

Les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 font ressortir un chiffre d'affaires d'un montant de 4.331.940 euros (contre 4.028.802 euros pour l'exercice précédent) et une perte d'un montant de (7.648.599) euros (contre une perte de (2.534.269) euros pour l'exercice précédent). Le total du bilan au

31 décembre 2009 s'élève à 2.422.145 euros (contre 9.179.005 euros pour l'exercice précédent).

Les comptes consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 font ressortir un total produits de 7.041 K€, un total charges de 12.490 K€, une perte d'un montant de 5.448 K€, contre une perte de (3.338) K€ pour l'exercice précédent. Le total du bilan consolidé au 31 décembre 2009 s'élève à 6.391 euros.

Nous n'avons aucune autre observation à formuler sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice écoulé.

### **3) Rapports du Commissaire aux comptes**

Nous avons pris connaissance des conclusions des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009. Celles-ci n'appellent aucune observation particulière de notre part.

### **4) Jugement sur la conduite des affaires sociales**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la conduite des affaires sociales.

En conclusion, le Conseil de Surveillance remercie la Gérance et les collaborateurs de Chamarré pour leur implication dans la société, ceci malgré un contexte économique et social très difficile.

Fait à Paris  
Le 10 décembre 2010

LE CONSEIL DE  
SURVEILLANCE